

Avrillémag

Magazine d'information de la Ville d'Avrillé

www.ville-avrille.fr

La Communauté Urbaine : entre gouvernance et coopération



L'ACTUALITÉ

**Le Festival O'grand air
annonce le printemps**

ILS FONT LA VILLE

**« L'estime de soi n'est pas une
ligne droite »**

LA VILLE AVANCE

**Un nouvel outil pour la santé
de tous**

www.jardiner-autrement.fr

ZÉRO PESTICIDE

c'est **1000 FOIS MIEUX**
pour ma santé
et la planète



MON POTAGER sans pesticides

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Rapportez vite vos produits dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

Retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques* sur www.jardiner-autrement.fr

*fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...

VOS ÉLUS EN ACTION



Mercredi 13 février à l'occasion de sa démonstration auprès des enfants, Rim Ridane, double championne du monde de boxe, a rencontré Eric Bretault, adjoint en charge de la Vie associative et des Sports.



Mercredi 6 février, lors de la rencontre sur le devenir de l'espace Ventura, sinistré fin 2016, les élus ont présenté les différentes études réalisées et écouté les souhaits des habitants.

Jeudi 10 janvier, Marc Laffineur, Maire d'Avrillé, et le Conseil municipal ont présenté leurs vœux 2019 aux acteurs économiques et institutionnels du territoire, salle Tabarly.



Vendredi 11 janvier, en présence de Laurent Prétrot, Johann Dantant, Marc Laffineur, Patrick Tirel, président de la MJC et des membres du conseil d'administration, a été signé le renouvellement de la convention qui unit la Ville et la MJC d'Avrillé.



400 seniors, accueillis par Marc Laffineur, Maire d'Avrillé, se sont retrouvés mardi 22 et mercredi 23 janvier pour une rencontre-spectacle au centre Brassens.



SOMMAIRE

ÉDITO / 4

ACTUALITÉ / 5-13

- 5 Plan mercredi : Avrillé distinguée
- 6 Incontournable bain de boue
- 7 Le Festival O'grand air annonce le printemps
- 8-9 La Communauté urbaine : entre gouvernance et coopération
- 10 Budget 2019, de nouvelles marges de manœuvre
- 11 Une baisse de la pression fiscale pour les Avrillais en 2019
- 12 Compter le temps, l'argent ou les pétales de roses
- 13 Les musiciens sur le Tremplin le 23 mars

ILS FONT LA VILLE / 14-17

- 14 « L'estime de soi n'est pas une ligne droite »
- 15 Le bridge mélange réflexion, divertissement et solidarité
- 16 Boulangerie et restauration rapide
- 17 « C'est danser avec un cheval »

LA VILLE AVANCE / 18-22

- 18 Les élus à la rencontre de chaque quartier
- 19 Journée citoyenne : attentifs ensemble à l'environnement
- 20 Les arbres poussent à Avrillé

21 Un nouvel outil pour la santé de tous

22 Européennes : un fonctionnement national et un changement local

TRIBUNES / 23

AGENDA / 24-25

EN IMAGES / 26



Marc Laffineur
Maire d'Avrillé,
ancien Ministre,
Membre honoraire du Parlement

Concertation et participation

Le mois de mars sera marqué par plusieurs temps forts pour les Avrillais. Jeudi 28 mars, et comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous pour rendre compte de la situation financière de la Ville et exposer les dépenses et recettes qui ponctueront 2019. Préalablement à cette rencontre, nous avons souhaité vous présenter dans ce magazine la répartition du budget par politique communale. Ces dernières années la municipalité a consacré des efforts importants pour dégager des marges de manoeuvre tout en garantissant aux Avrillais une qualité de services et d'équipements. Aujourd'hui, cette rigueur à laquelle nous nous sommes attachés, conjuguée au développement urbain de notre territoire que nous avons encouragé, nous permet de réduire la pression fiscale exercée sur les ménages en diminuant la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Parallèlement, nous engagerons les visites de quartiers à partir du samedi 9 mars, en complément des permanences en mairie et des rencontres inopinées en Ville. Il s'agit d'une occasion de dialoguer sur vos préoccupations quotidiennes et trouver ensemble des solutions adaptées et réalisables. Ces visites seront suivies de réunions en mairie qui nous permettront d'établir un compte-rendu de ces concertations et donner des premiers éléments de réponse. Elles seront également l'occasion de rappeler le champ des compétences communales qui a beaucoup évolué depuis 2014. Dans cette logique, vous retrouverez un dossier consacré à la place d'Avrillé au sein de l'intercommunalité Angers Loire Métropole et au rôle de la Communauté urbaine dans votre quotidien.

Après ces temps d'échange s'en suivront nos traditionnels rendez-vous de printemps auquel je vous invite tous à participer : la Journée citoyenne en avril qui appellera vos idées et compétences, puis le festival O'grand air alliant guinguette et végétal les premiers jours de mai.

VIE QUOTIDIENNE

- **État civil** : du lundi au vendredi le matin de 9 h 00 à 12 h 30 et l'après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 le samedi (hors vacances scolaires) de 9h à 12h
- **CAF** : prendre rendez-vous sur www.caf.fr ou au 0810 25 49 30.
- **Conciliateur de justice** : Les 1^{ers} et 3^e mardis du mois, de 9h à 11h30, sur rendez-vous. 02 41 37 41 00.
- **Police municipale** : 02 41 37 41 03

 Retrouvez les permanences des élus sur www.ville-avrille.fr

MARCHÉS

- **Place Victor Hugo**, mardi matin de 8h à 13h.
- **Val d'or**, le mercredi de 8h à 13h.
- **Bois du Roy**, le vendredi de 8h à 13h.
- **Parking de l'église**, le samedi de 8h30 à 13h.

Retrouvez aussi l'actualité d'Avrillé sur :



Avrillé ville parc



@avrille49



centrebrassens_avrille

ENFANCE

Plan mercredi : Avrillé distinguée

La qualité des actions mises en place le mercredi à destination des petits Avrillais a été reconnue par le Ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de son Plan mercredi.

Le Plan mercredi vient garantir la qualité et la pertinence des activités proposées de la maternelle au CM2 et renforce le lien de confiance entre la Ville, les familles et les partenaires qui œuvrent auprès des enfants. Ce plan atteste également de la complémentarité et de la bonne articulation entre les différents temps de l'enfant (scolaires, périscolaires, familiaux). Lors de la rentrée 2018-2019, la Ville avait procédé à des ajustements des temps scolaires et réorganisé les accueils de loisirs. En reconnaissant les résultats de cette démarche, le Ministère salue la diversité des activités d'accueil périscolaire proposées et leur accessibilité pour tous les enfants. L'attribution de ce label s'accompagne d'une hausse du financement de l'État pour ces activités.



La Ville propose des activités adaptées à chaque âge.

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2019

Uniquement sur rendez-vous, les inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 se déroulent jusqu'au 25 mars pour les enfants atteignant 3 ans au 1^{er} trimestre 2020. Pour les enfants qui atteignent 3 ans dans le courant de l'année 2019, ces inscriptions sont ouvertes du 25 mars au 20 juin.

Pour prendre rendez-vous www.ville-avrille.fr > Espace citoyens > Toutes les démarches > Enfance Education
Infos 02 41 37 41 35



"Ce label vient souligner l'engagement tenu des élus en faveur des jeunes Avrillais et de leurs parents. C'est en faisant œuvrer les adultes ensemble que les petits Avrillais pourront grandir dans les meilleures conditions possibles."

Augustin Vanbremeersch, Adjoint à l'éducation et à l'enfance

ACTUALITÉ

Les actions d'Avrillé une nouvelle fois saluées

La Ville d'Avrillé a vu ses actions une nouvelle fois promues à l'échelle nationale. En effet, la municipalité a obtenu deux @ au titre du label « Territoires, Villes et Villages Internet » lors de la cérémonie qui se tenait fin janvier à Paris. Ce dernier récompense les collectivités ayant mis en œuvre une politique numérique servant l'intérêt général. Depuis 20 ans, l'association des Villes

Internet met ainsi en lumière les collectivités plus audacieuses en matière de numérique et de qualité de services en ligne proposés aux citoyens. Cette évaluation indépendante des démarches entreprises par la Ville mesure le travail accompli et les marges de progression. C'est aussi le moyen de profiter du retour d'expérience des autres collectivités et de faire connaître

à l'échelle nationale les projets avrillais en matière de numérique. Dans un autre domaine, mais avec un fonctionnement similaire, le Comité national des Villes actives et sportives a renouvelé ses deux lauriers à Avrillé, là aussi après une évaluation des actions mises en place.

GÉNIE RACE

Incontournable bain de boue

C'est devenu un rendez-vous immanquable des amateurs de défi : les 24 et 25 mai les participants à la 5^e Génie race s'élanceront à Avrillé pour toujours plus de rire et de solidarité.



Sur la ligne de départ, sur chaque obstacle ou à l'arrivée, le sourire est de mise !

**Les 24 et 25 mai,
stade Delaune
à partir de 16 ans
Plus d'infos sur
www.genierace-officiel.fr**

Chaque année, les 5 000 participants repartent avec quelques kilos de boue dans les poches et un grand sourire. Organisé par la Ville et l'association des sapeurs de Marine 1894 du 6^e Régiment du Génie d'Angers, ce parcours de 6,5 kilomètres et 30 obstacles renouvelés pour partie réunit les amateurs de sensations fortes. Principal mot d'ordre : la solidarité. Les inscriptions se font par équipes de 2 à 10 membres. Il n'y a aucun chronomètre ou classement, l'objectif est de se surpasser, de s'amu-

ser et tout simplement de franchir la ligne d'arrivée.

Vendredi 24, ce sont les équipes formées au sein des entreprises de tout le département qui prendront le départ. Samedi 25, les équipes d'amateurs, amis, familles, copains ou clubs partiront à leur tour en vagues successives de 250 à 350 participants.

Sur le parcours, cela donne évidemment lieu à de grands moments de rire et à quelques occasions de se dépasser. Pour

autant il n'est pas nécessaire d'avoir une condition physique de sportif de haut niveau : les plus costauds aident les moins sûrs d'eux.

L'objectif de cette manifestation (très) grand format est de rapprocher les citoyens de l'Armée et de démontrer aussi le savoir-faire du 6^e RG, spécialisé dans les infrastructures et l'aménagement. Les bénéfices générés par les inscriptions iront aux blessés et aux familles des militaires morts en opération.

DÉMOGRAPHIE

14 066 Avrillais et encore des projets

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a publié en début d'année les chiffres officiels de la population avrillaise. Avec désormais 14 066 habitants, la Ville poursuit sa croissance à un rythme maîtrisé. Le comptage précédent faisait état de 13 883 habitants. Cette augmentation est le résultat d'une politique de construction dynamique qui a permis d'accueillir plus

de mille nouveaux Avrillais (12 951 Avrillais en 2014) sur les cinq dernières années. Réalisé par zones et affiné année après année, le recensement est un outil d'aide à la décision pour les élus qui adaptent les différents services en fonction de l'évolution démographique.



ANIMATIONS

Le Festival O'grand air annonce le printemps

Musique, esprit guinguette et végétal sous toutes ses formes : le Festival O'grand air revient parc Brassens pour fêter les beaux jours.



Lors de la première édition du Festival O'grand air, l'an dernier, la soirée et la journée avaient réuni de très nombreux Avrillais sous un ciel clément.

La formule lancée au printemps dernier avait rencontré un succès massif auprès des Avrillais, amateurs de jardinage ou de musique. Les 4 et 5 mai prochain, le Festival O'grand air investira de nouveau le parc Brassens. La soirée sera musicale et festive le samedi. En début de soirée, la scène sera tenue par le lauréat du Tremplin musical organisé le 23 mars. L'orchestre La Piste à Dansoire animera ensuite un bal participatif dans un esprit guinguette, sur un plancher installé au pied des arbres. Toute la soirée, chacun est invité à danser seul ou à deux, à quatre ou à plus, à suivre le mouvement ou créer sa propre chorégraphie et traverser les époques et les continents en suivant le rythme donné par la troupe et ses musiciens.

Bal participatif

Le Festival O'grand air c'est aussi, le dimanche, un marché aux fleurs avec plus d'une vingtaine de professionnels du jardin et du végétal. Rosiéristes, horticulteurs, paysagistes, pépiniéristes apporteront leurs conseils et proposeront à la vente de nombreuses variétés pour agrémenter les jardins. Des associations locales et le service espaces verts de la Ville seront également présents pour présenter leurs savoir-faire et leurs réalisations.

En partenariat avec France Télévisions et l'émission *C'est pas sorcier*, le camion-labo du Science Tour, conçu par les Petits débrouillards, proposera aux familles d'observer et de comprendre la biodiversité grâce à des outils numériques. Avec *La ferme de Galinette*, oies, dindons, lapins, cochons, chèvres, s'installeront dans les

allées. Et pour redécouvrir certains métiers anciens, quatre ateliers seront proposés, notamment pour fabriquer du beurre ainsi que de la pâte à pain à partir de farine moulue sur place.

Tout au long de la journée, des déambulations musicales viendront ponctuer les animations et des balades en poneys, des ateliers pédagogiques, du maquillage pour les enfants et des jeux en bois compléteront l'évènement. À midi, petits et grands sont invités à pique-niquer sur place en écoutant un concert.

Parc Brassens

Samedi 4 mai 18h – 23h

Dimanche 5 mai 10h – 18h

Restauration et buvette sur place

02 41 69 24 46 animation@ville-avrille.fr

SERVICES

La Communauté urbaine : entre gouvernance et coopération

La loi NOTRe de 2015 a considérablement renforcé les compétences de l'intercommunalité qui s'impose comme le pilier d'un développement territorial équilibré. Cette évolution a conduit à réinterroger la place des 29 communes dans les politiques portées par Angers Loire Métropole. Dans ce contexte, quel est le rôle d'Avrillé dans le projet de territoire et comment entend-elle préserver les intérêts des Avrillais ?



Parmi les compétences communautaires : l'eau, la gestion des déchets ou encore les transports.

Les compétences dévolues à Angers Loire Métropole (ALM) ont beaucoup évolué depuis la création du district urbain d'Angers en 1968. Pour autant, l'objectif général reste le même : favoriser l'épanouissement de chaque habitant dans un territoire où les communes s'inscrivent dans une démarche volontaire de mutualisation tout en conservant leur propre histoire et leur identité. S'agissant particulièrement des Avrillais, la municipalité veille au respect des intérêts de sa population au travers de la représen-

tation dont elle bénéficie au sein des instances d'ALM. Quatre élus avrillais siègent au conseil communautaire qui détermine les orientations pour l'avenir du territoire : Marc Laffineur, maire (également Vice-Président en charge des finances et de la voirie), Annie Darsonval, Philippe Houlgard, adjoints et Catherine Jamil, conseillère municipale. En complément, certains élus municipaux participent à des commissions thématiques (transports, mobilités, déplacements...).

Aujourd'hui, la Communauté urbaine exerce des compétences réparties dans les cinq domaines d'interventions suivants :

- L'économie (développement économique, enseignement-formation-recherche, tourisme).
- L'environnement (eau et assainissement, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, déchets, énergie, qualité de l'air, bruit)
- Les solidarités (politique de la ville, équilibre social de l'habitat, accueil des gens

du voyage, participation financière au secours et à la lutte contre les incendies)

- Le territoire (aménagement de l'espace communautaire, espaces verts d'intérêt communautaire)
- Les déplacements (voirie et voies structurantes d'intérêt communautaire, transports urbains)

Concrètement, l'intercommunalité assure la collecte sélective des déchets, le développement du tramway et des lignes de bus, la production d'eau potable, le traitement des eaux usées, la gestion de la zone d'activité de la Croix-Cadeau par exemple. L'un des rôles phares d'ALM a été l'élaboration d'un plan local d'urbanisme unique (PLUi) ayant pour vocation de donner le cadre d'un développement et d'un aménagement cohérents et harmonieux du territoire en faveur du développement durable. Ce document, qui tient compte aussi des spécificités de chaque commune à l'instar du quartier du Parc de la Haye qui bénéficie

d'une protection renforcée due à son boisement, fixe ainsi les dispositions réglementaires applicables à toute parcelle pour l'instruction du droit des sols (permis de construire, déclarations préalables, etc.). Il renforce l'intégration des politiques d'habitat et de déplacements, donne les garanties d'une maîtrise plus poussée de la consommation foncière, et d'une meilleure prise en compte de la dimension écologique.

En pratique, les demandes de permis de construire sont instruites par ALM, c'est-à-dire qu'il revient aux services intercommunaux de vérifier que le projet soit en conformité avec le PLUi. Mais la délivrance de l'autorisation de sol demeure de la compétence du maire et non du président d'ALM.

Aux fins de mieux accompagner l'utilisateur dans cette évolution territoriale, la Ville d'Avrillé s'attache à offrir un service de proximité de qualité facilement accessible aux Avrillais. Elle entend ainsi apporter à l'utilisateur des conseils en amont de leurs projets, des informations, remarques sur la faisabilité ...

ALM et Avrillé sont donc deux collectivités aux objectifs complémentaires. Leurs existences sont intimement liées. La Communauté urbaine ne serait

pas ce qu'elle est sans la volonté collective des communes de travailler ensemble. De la même manière, les communes ont besoin de l'intercommunalité pour être dotées de moyens suffisants pour le développement de leur territoire.

Cohérence et spécificités

EMPLOI

Unir les forces pour accompagner tous les habitants

Pour favoriser l'emploi, la Communauté urbaine et la Ville travaillent en partenariat étroit. Si l'économie et les questions d'emploi sont une compétence assumée par Angers Loire Métropole, l'expertise locale permet de cibler les actions et d'ajuster les moyens. C'est notamment ce qui fait le succès du Club itinéraire emploi qui réunit régulièrement, autour d'une douzaine de chercheurs d'emploi avrillais, la Ville, des partenaires privés et associatifs et Angers Loire Développement (Aldev), l'outil spécialement dédié à l'économie des 29 communes. Ainsi, le parcours du troisième Club itinéraire emploi inclut une participation au Forum pour l'emploi du 15 mars, organisé par Aldev et Pôle emploi. Ce sont également les experts de l'Aldev qui se chargent (avec les partenaires) de préparer les candidats aux rencontres avec les recruteurs. En amont, c'est en se fondant sur la connaissance des services de la Ville que sont constitués les groupes pour ces sessions.



La Ville et la Communauté urbaine conjuguent leurs efforts en faveur de l'emploi.

À Avrillé, cette synergie a déjà permis à de nombreux participants de retrouver le che-

min de l'emploi ou de donner un nouveau souffle à leurs recherches.

FINANCES

Budget 2019, de nouvelles marges de manœuvre

L'autonomie financière des collectivités territoriales est inscrite à part entière dans la Constitution de la V^e République depuis la révision constitutionnelle de 2003. Cette autonomie financière se traduit par une autonomie de gestion, une autonomie fiscale locale et une participation financière de l'État qui tend à diminuer fortement chaque année. A ce titre, chaque année, la Ville d'Avrillé conçoit le budget qui détermine les grandes orientations de gestion et concrétise les choix de politique de la collectivité.

Fin décembre, le conseil municipal a adopté un budget pour l'année 2019, s'équilibrant en recettes et en dépenses à hauteur de 25,9 millions d'euros tous budgets confondus.

Comme les années précédentes, il est doublement contraint par l'engagement pris auprès des Avrillais de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition, ni la dette afin de préserver l'avenir, et les réductions drastiques imposées par l'État.

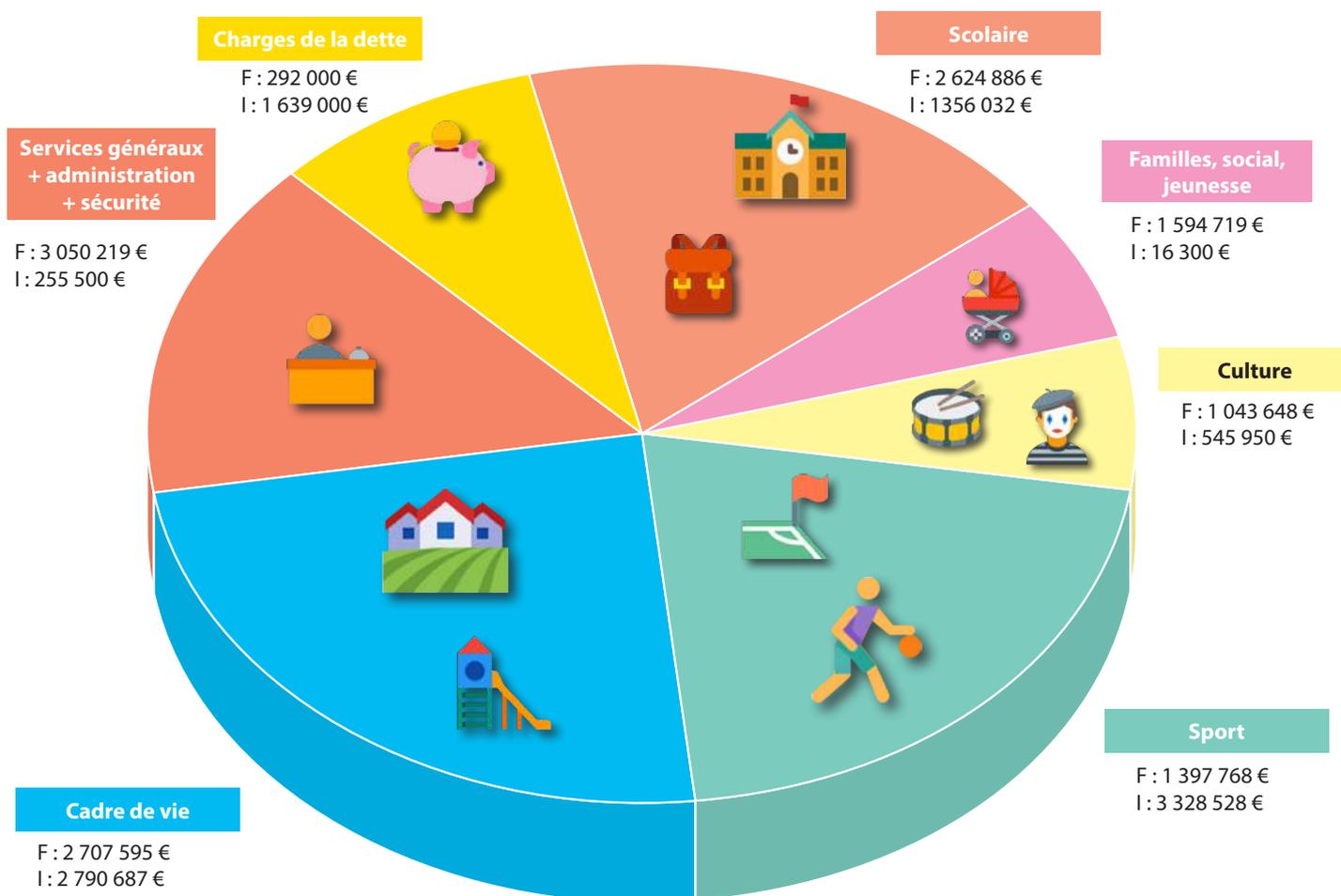
L'engagement de la municipalité visant à

une optimisation du fonctionnement (F) des services et des investissements (I) réalisés ces dernières années pour améliorer la performance des équipements permettent à Avrillé de maintenir le niveau des services apportés aux citoyens et de les améliorer, tout en dégagant de nouvelles marges de manœuvre.

Ces marges de manœuvres ciblent en priorité la solidarité avec les plus démunis, le soutien aux associations et le financement

des grands investissements qui accompagnent le développement de la Ville et assurent la qualité de la vie de ses habitants. 2019 verra notamment le début de la construction de la nouvelle salle de sport Marie-Paradis, la rénovation et l'agrandissement du groupe scolaire Saint-Exupéry, l'amélioration continue de nos voiries et de nos infrastructures cyclables, ainsi que la poursuite du développement du centre-ville.

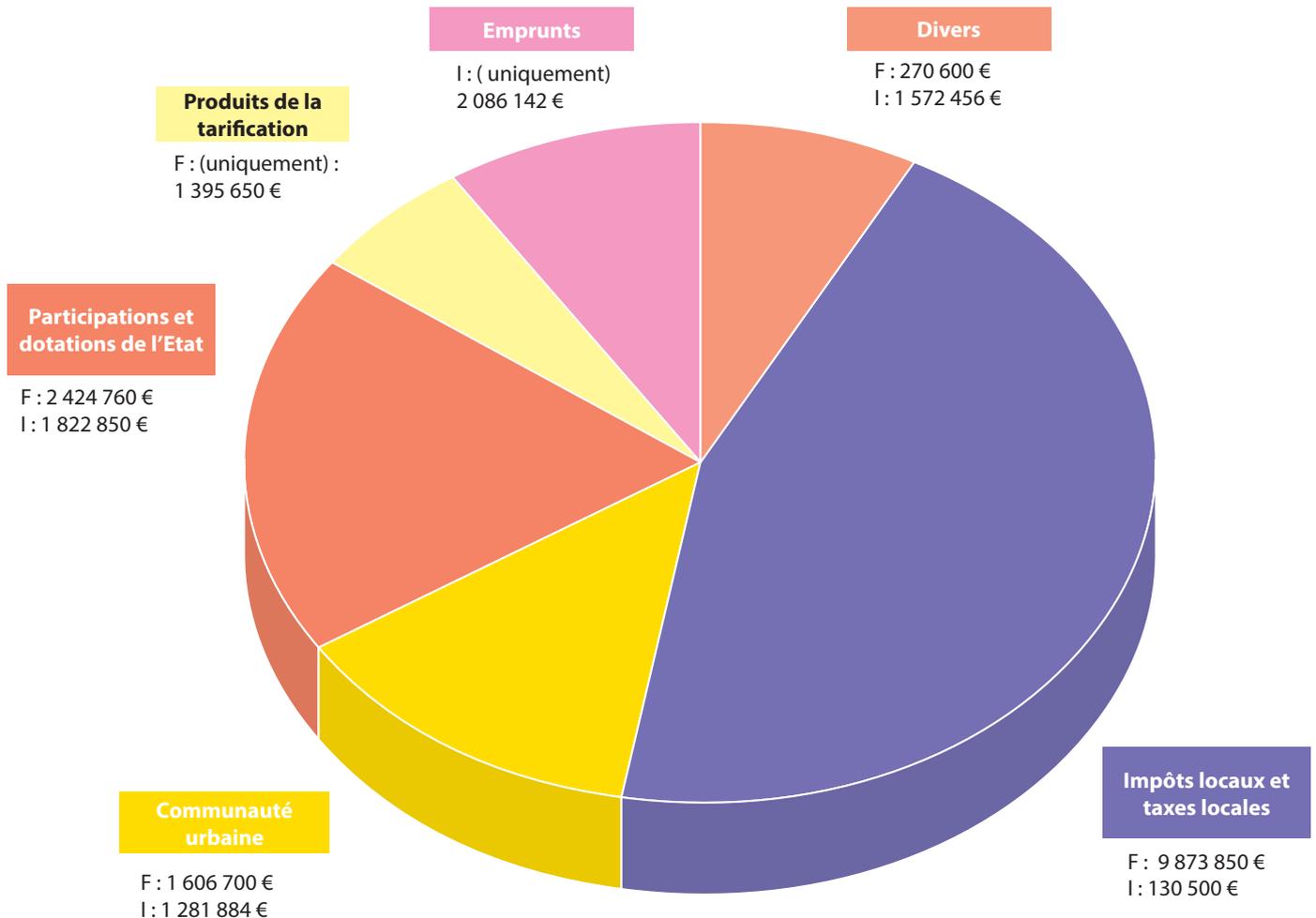
Dépenses réelles de fonctionnement 2019 : 22 642 832 €



FINANCES

Une baisse de la pression fiscale pour les Avrillais en 2019

Recettes réelles de fonctionnement 2019 : 22 465 392 €



La gestion financière et budgétaire de la Ville d'Avrillé est régulièrement saluée par la Cour régionale des Comptes qui souligne les efforts d'investissement réalisés, la recherche active d'économies, des taux de fiscalité locale encadrés, au profit d'une situation financière saine, s'agissant notamment de la dette.

Les premiers résultats du compte administratif 2018 mettent en exergue une évolution positive des produits

des taxes foncières (taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties) qui s'explique par l'augmentation du nombre de logements sur le territoire, la part communale des taux appliqués étant figée depuis près de vingt ans. Au regard des efforts réalisés par tous, tant les Avrillais que les services municipaux, les élus ont décidé de diminuer de 0,5 % le produit de la fiscalité lié à la taxe foncière. De fait, la

part communale du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties sera réduite de 0.14 % pour l'année 2019. La municipalité s'est toujours donnée comme priorité du mandat de maîtriser autant que faire se peut, la pression fiscale sur les ménages tout en conservant une offre d'équipements et de services publics de qualité. L'anticipation des baisses de dotations de l'Etat par la collectivité et la prudence qu'elle s'est attachée à appliquer dans ses décisions permettent aujourd'hui d'aller au-delà de ses engagements, en diminuant une taxe ménage

Conserver
une offre
d'équipements



SAISON CULTURELLE

Compter le temps, l'argent ou les pétales de roses

Avant d'entamer les temps forts du printemps, le centre Brassens propose ses derniers spectacles de la saison, entre histoire, poésie et rire. Présentation de trois rendez-vous.



© DR

Encore une heure si courte : mélange d'arts du mime et du geste, de théâtre musical et de théâtre d'objets

Argent, pudeurs et décadences

Avec cette comédie, la compagnie AIAA plonge dans le royaume délirant de la monnaie, en s'appuyant sur les théories économiques actuelles et historiques. Comme au festival les Accroche-cœurs à Angers l'année dernière, les deux comédiennes invitent les spectateurs à voyager et à se questionner sur leurs rapports à l'argent...

Vendredi 8 mars à 20h30
Tarifs : de 4 à 10 €

Encore une heure si courte

De trois caisses émergent trois jeunes hommes, lointains cousins de Beckett, Tati et Buster Keaton. Ils s'expriment dans un langage imaginaire, musical et poétique. Tels des aventuriers, ces trois

personnages explorent un environnement qui leur est inconnu voire hostile, de planches en caisses, de caisses en cubes, de cubes en feuilles de papier...

Vendredi 5 avril à 20h30
Tarifs : de 4 à 10 €

Les lauriers roses sont fanés

Le Théâtre du Rif présente une histoire d'amour, symbole des liens passionnels qui unissent la France à l'Algérie. En 2015, Pauline contacte Slimane et mène une enquête sur le grand-père de Slimane, Abdellah, qui a participé à la « Révolution algérienne ». Des va-et-vient entre ces deux époques amènent une réflexion sur ce conflit qui reste encore une blessure ouverte.

Vendredi 26 avril à 20h30
Tarifs : de 4 à 10 €

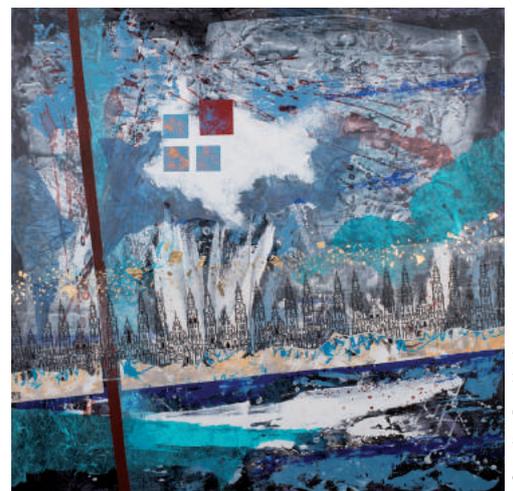
EXPOSITION

Voyage avec Geneviève Pons-Vatel

Comme chaque année, le lauréat du Salon des Talents avrillais a l'occasion d'exposer dans le hall du centre Brassens la saison suivante. Geneviève Pons-Vatel présente ses œuvres au public du 21 mars au 12 avril. Cette artiste plasticienne qui vit et travaille à Avrillé est aussi professeur agrégé d'arts plastiques. Elle raconte ses expériences personnelles à travers son art, fruit de nombreux voyages à travers le monde. Les genres et les techniques sont mélangés : le pastel avec l'encre, la peinture avec le collage, sur le papier, sur la toile ou encore le tissu. L'écriture, ma-

nuscrite ou calligraphique, est aussi un des éléments constitutifs des œuvres de cette artiste qui propose sa propre vision du monde.

Du 21 mars au 12 avril
Centre Brassens
Entrée libre



La route des étoiles

© Geneviève Pons-Vatel

MUSIQUES ACTUELLES

Les musiciens sur le Tremplin le 23 mars

En trois éditions, c'est devenu un rendez-vous attendu des musiciens amateurs d'Avrillé et au-delà. Le 4^e Tremplin musical organisé par la Ville se tiendra le samedi 23 mars.



Le 5 mai 2018, Gondhawa ouvrait le Festival Ogrand air.

En trois éditions, le Tremplin d'Avrillé s'est imposé comme un rendez-vous du printemps pour les musiciens amateurs. Porté par l'inauguration du Studio B, le lieu de répétition et d'enregistrement de la Ville, en septembre 2017, le Tremplin permet non

seulement aux groupes de faire la démonstration de leurs talents, mais aussi de bénéficier, pour le lauréat, d'une résidence au Studio B, d'un accompagnement technique par l'équipe de Brassens et d'une date de concert dans la programmation de la sai-

son suivante. Les groupes Beastly et The Slates en avaient ainsi bénéficié, et plus récemment Gondhawa a même été convié à se produire en ouverture du Festival Ogrand air. C'est d'ailleurs après cette prestation et grâce au jumelage avec Schwabach que le trio a participé à un festival en Allemagne.

Ce samedi 23 mars, 5 groupes de musiques amplifiées (sans aucune autre contrainte de style) se succéderont pour une vingtaine de minutes chacun. Ouvrez grand les oreilles, toutes les musiques ont rendez-vous sur la scène de Brassens !

Samedi 23 mars à partir de 14h
Renseignements 02 41 31 11 30

ARTS

Talents : sortir les œuvres des ateliers !



Un Prix du patrimoine est créé pour cette édition 2019.

Du 26 avril au 18 mai, le centre Brassens accueille les artistes amateurs pour le salon des Talents avrillais. Tous les artistes - sans exception - sont donc appelés à sortir leurs œuvres de leurs ateliers pour les exposer dans le hall du centre. De la peinture à la photo, du dessin à la sculpture, de la poésie à la vidéo et du tag à la calligraphie, chacun peut profiter de la visibilité offerte par ce salon pour valoriser son travail et échanger avec le public ou d'autres artistes. Cette année, en plus du Prix du public et du Prix de la Ville, un Prix du patrimoine sera décerné à une œuvre qui aura mis en avant un des traits remarquables de notre territoire : patrimoine naturel ou bâti, personnalité ou spécialité locale ...

Règlement et inscriptions
www.brassens.ville-avrille.fr

BIEN-ÊTRE

« L'estime de soi n'est pas une ligne droite »

Agnès Gallard partage ses journées entre l'atelier qu'elle a installé dans le quartier du Bois-du-Roy et les institutions qui font appel à elle pour accompagner des personnes en perte de confiance.



Agnès Gallard met l'écoute au cœur de son métier.

« J'interviens tant auprès de particuliers en quête d'une bulle de bien-être qu'à la demande d'un service d'oncologie, pour des femmes dont la chimiothérapie a modifié l'apparence, et qui ont du mal à accepter leur nouvelle image, temporaire ou durable », résume Agnès Gallard, socio-esthéticienne installée à Avrillé depuis quelques mois. Elle a choisi ce métier lors d'une reconversion professionnelle, il y a cinq ans. Formée au Cours d'esthétique à option humanitaire et sociale (CODES) au CHU de Tours, elle

trouve son équilibre dans la diversité des rencontres et des parcours de vie qu'elle croise. « Je veux permettre aux gens, quelle que soit leur difficulté, de lâcher prise, de se regarder dans un miroir et de se sourire de nouveau ». Son activité se situe à la croisée des chemins du médical, du soin et du social.

Le matin, Agnès Gallard est dans son atelier « sensoriel et énergétique » : lumière tamisée, senteurs de plantes et musique relaxante, elle y propose des modelages, des

enveloppements à l'argile ou de la relaxation par les pierres. « L'objectif est de déconnecter, de se ressourcer. Le préalable à tout ça, c'est toujours le dialogue et l'écoute : on est plus proche du développement personnel que de l'institut de beauté ».

L'après-midi, la socio-esthéticienne intervient auprès de structures qui la sollicitent. En milieu hospitalier, par exemple, où elle suit des malades dont l'image a été altérée par la maladie. « J'accompagne des personnes qui ont perdu une partie de leur estime d'elle-même, de leur confiance en elles. Elles ont perdu leur cheveux, vu leur silhouette malmenée par les traitements, ont subi des interventions chirurgicales ».

Agnès Gallard rencontre aussi des enfants atteints d'obésité, des personnes dépendantes ou encore des demandeurs d'emploi, pour leur apprendre à se présenter sous leur meilleur jour. « Il faut les mettre en confiance, trouver l'équilibre pour que le jour d'un recrutement, ils se sentent blindés. On travaille sur tout ce qui freine la confiance en soi et même parfois sur la colorimétrie, pour choisir les vêtements ! ». Quel que soit le public qu'elle rencontre Agnès Gallard a un mot d'ordre : écoute, bienveillance et respect.

www.zesthetic.fr
06 08 25 90 89

Un métier, plusieurs disciplines

Apparue en France il y a une quarantaine d'années, la socio-esthétique est la pratique professionnelle de soins esthétiques auprès de populations souffrantes ou fragilisées par une atteinte à leur intégrité physique (maladie, accident, vieillesse, ...), psychique, ou en détresse sociale (chômage, détention, ...). Cette spécialisation du métier d'esthéticienne est obtenue après une formation en milieu hospitalier que le CODES a créé en 1979.

JEU

Le bridge mélange réflexion, divertissement et solidarité

Le Club de bridge d'Avrillé organise son troisième tournoi annuel au profit cette fois du Secours catholique. Forte de ses 200 adhérents, l'organisation sait mobiliser pour la bonne cause, mais aussi former la relève.

Trois fois par an, le Club de bridge d'Avrillé organise un tournoi au profit d'une association. Après le Téléthon et la Ligue contre le cancer, c'est au profit du Secours catholique que les joueurs se réuniront ce lundi 11 mars. « Nous faisons tout simplement passer le droit de table de 2 à 5 € explique Hélène Pham, membre du Club. A chaque fois, c'est plus d'un millier d'euros qui est ainsi récolté pour l'association, et entre 70 et 90 joueurs qui se réunissent pour pratiquer leur loisir ».

Parmi les 200 adhérents que compte l'association, ils sont nombreux à se retrouver le mardi, pour les parties libres qui permettent aux débutants d'être accompagnés dans leur apprentissage. Le Club forme également les futurs joueurs en intervenant au sein du collège Clément Janequin lors des temps périscolaires. Deux élèves de 3^e ont d'ailleurs été vice-champions de France l'an dernier et bénéficient d'un suivi par un entraîneur technique national. Le 23 mai, le collège accueillera la finale scolaire régionale.

Lundi 11 mars 14h, salle Victor Hugo



Les parties du mardi rassemblent débutants et amateurs expérimentés salle Victor Hugo.

JARDINAGE

JC motoculture : réparer sur le terrain



L'entrepreneur, âgé de trente ans, a déjà passé quinze années dans l'univers de la motoculture.

A quinze ans, Jean-Christophe Chatel était déjà au contact des engins de jardinage. Ses CAP, BEP et baccalauréat professionnel en poche, il a gravi les échelons d'une entreprise mayennaise spécialisée dans les

engins motorisés de jardinage, à Château-Gontier, pour devenir chef d'atelier. C'est fort de cette expérience qu'il a créé, en janvier dernier, JC Motoculture. « La motoculture, c'est le terme générique qui englobe les ton-

deuse, les taille-haies, les tronçonneuses, les broyeurs, les débroussailluses, les motoculteurs et même les pompes à eau ».

Si l'entretien ou la réparation de ces engins est une prestation relativement répandue, Jean-Christophe Chatel a décidé de se déplacer chez ses clients plutôt que de les obliger à venir avec le matériel parfois encombrant. « J'ai entièrement équipé mon camion pour l'entretien courant, avec à bord tous les outils pour nettoyer ou démonter un appareil. Et grâce à mon expérience, j'ai pu créer un stock des pièces détachées les plus demandées, celles qui s'usent le plus. Avec le déplacement chez les clients, cela permet une grande réactivité en cas de panne ». La toute jeune entreprise rayonne sur une trentaine de kilomètres autour de la ville, et Jean-Christophe Chatel a décidé de ne pas facturer les déplacements aux Avrillais.

07 84 94 36 20
jc.motoculture88@gmail.com

BOULANGERIE

Boulangerie mais aussi restauration rapide

Depuis fin octobre, La p'tite boulange de Charlotte a ouvert ses portes à la Croix Cadeau.



Benjamin Lyonnet gère La p'tite boulange de Charlotte d'Avrillé.

Depuis Saclay il y a 4 ans et demi, la boulangerie s'est implantée dans sept villes, dans trois régions (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Pays-de-la-Loire) grâce à ses trois associés dont Benjamin Lyonnet, à la tête de l'enseigne en Pays-de-la-Loire. Déjà présente à Angers et Saint-Herblain, La p'tite boulange de Charlotte est arrivée à Avrillé. En plus du pain, des pâtisseries et des viennoiseries, cette boulangerie traditionnelle fait aussi restauration rapide et propose des burgers, sandwiches ou encore paninis. « Face à la baisse de la consommation de pain, il est difficile d'avoir une boulangerie comme seule activité. Nous proposons un pain artisanal de qualité tout en misant sur la restauration rapide » indique Benjamin Lyonnet. Onze vendeurs, boulangers et préparateurs en

restauration sont présents à Avrillé pour répondre aux besoins de ces deux activités. L'accent est mis sur la polyvalence de l'équipe, afin que chacun connaisse les contraintes des différents métiers. Il est possible d'emporter ou de manger sur place, grâce à une salle de 56 places, dont une partie peut être privatisée à la demande. Située dans la zone industrielle de la Croix Cadeau, la boulangerie accueille le midi les salariés qui travaillent à côté et bénéficie de la circulation sur l'axe routier Angers-Rennes.

Ouvert de 7h à 20h en semaine et de 8h à 20h le dimanche
1 rue René Barthélémy
02 41 37 01 52

Page Facebook La p'tite boulange de Charlotte

SPORT

« C'est danser avec un cheval »

En développant son activité aux écuries de la Goupillère, Amélie Billard a installé le dressage de haut-niveau à Avrillé et rayonne déjà au-delà des frontières hexagonales.

Fille d'un garde républicain reconverti en patron d'écurie, Amélie Billard a grandi au milieu des chevaux. Dès ses 19 ans, elle fonde son entreprise de dressage dans le segréen, tout en menant une carrière de cavalière qui la propulse notamment championne de France puis championne d'Europe chez les juniors, et meilleure jeune cavalière senior. Depuis l'automne 2018, elle a installé son activité chez Flora et Benjamin, qui occupent les écuries de la Goupillère à l'Adezière.

« C'est comme du patinage artistique, c'est danser avec son cheval. Le dressage est parfois peu détectable pour un œil inexpérimenté, mais cela demande énormément de travail pour le cavalier comme pour le cheval ». Forte de sa solide expérience, Amélie a écrit un livre, Apprendre à éduquer son cheval, aux éditions Belin. Attachée à sa région, elle a également fait labelliser sa méthode par la marque Produit en Anjou.

« Ce retour à la Goupillère résulte de mon changement de voie professionnelle. Le dressage devenant mon premier métier, il était nécessaire pour moi de quitter mes anciennes écuries, trop excentrées et de trouver un outil de travail adapté aux besoins du dressage. Le manège et la carrière sont des outils indispensables à mon activité. »

Diplômée instructrice, elle organise des stages équestres et donne des cours de course ou de dressage à des cavaliers aguerris et coache Vladimir Vinchon, athlète handisport qui a notamment été champion de France de para-dressage. Aujourd'hui c'est aux Jeux Olympiques des 2024, à Paris, quelle pense. « C'est maintenant qu'il faut trouver le bon cheval et le dresser pour être prête ».

www.ecuriesduderby.fr
amelie.billard49@gmail.com



Amélie Billard est championne, instructrice et auteure d'un ouvrage sur le dressage.

Un parcours au sommet

1985 : à 5 ans, Amélie Billard fait ses premiers galops à poney à Vincennes.

1998 : elle se lance dans la compétition et participe aux Championnats de France poney C1 Elite CSO.

2001 : son père lui confie Derby de Longueval. Le couple atteint alors le plus haut niveau en concours complet.

2001 et 2003 : championne d'Europe de concours complet
2004 : création du « Derby d'Amélie », qui investit les écuries de Sainte-Gemmes-d'Andigné.

2016 : elle se consacre entièrement au dressage

2017 : la méthode Apprendre à éduquer son cheval est publiée et labellisée produit en Anjou.

2018 : transfert de l'activité des écuries à Avrillé

PROXIMITÉ

Les élus à la rencontre de chaque quartier

En contact permanent avec les habitants, les élus organisent à chaque printemps des rencontres spécifiques pour écouter et identifier les besoins de chacun et expliciter les décisions prises.

Quel équipement à la place de l'espace Ventura ?

Mercredi 6 février, la municipalité conviait les Avrillais au sujet du devenir de l'espace Ventura, qui étaient ainsi invités à réfléchir à haute voix. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu participer à cette rencontre, ils sont invités à répondre à un questionnaire en ligne sur le site de la Ville jusqu'au 17 mars.

www.avrille.fr



Prendre soin de son cœur

Les Parcours du Cœur renouvellent leur action à Avrillé, samedi 4 mai, avec une action ciblée cette année sur l'insuffisance cardiaque, dont les symptômes sont un essoufflement ou une fatigue disproportionnée. Plusieurs animations seront proposées l'après-midi ainsi qu'une conférence par le professeur Sylvain Grall, cardiologue au CHU d'Angers.

Samedi 4 mai de 14h à 18h - Salle Victor Hugo

Ces moments en petit comité permettent à chacun d'exprimer directement auprès des élus, et sur le terrain, ses idées, demandes ou besoins pour son quartier. Pour les membres du conseil municipal, c'est l'occasion de faire un point précis et localisé sur les décisions mises en œuvre depuis le début du mandat.

Huit rencontres sont programmées pour cette session 2019.

Parc de la Haye, Pépinières et Val d'or

samedi 9 mars à 10h, rendez-vous au centre commercial du Val d'Or

Les Coteaux de la Mayenne et Le Pré

samedi 23 mars à 10h, rendez-vous devant l'école Saint-Exupéry

Ardenne samedi 23 mars à 11h30, rendez-vous 11-13 avenue Pierre Poivre

Ternière et Centre-ville

samedi 30 mars à 10h, rendez-vous à l'Hôtel de Ville

Le Bois-du-Roy

samedi 30 mars à 10h, rendez-vous au centre commercial du Bois du Roy

Plateau de la Mayenne

samedi 30 mars à 11h30, rendez-vous devant l'école de l'Aérodrome

Domaine de l'Étang et les Bosquets

samedi 27 avril à 10h, rendez-vous à la maison de quartier de l'Adézière

Adézière

samedi 27 avril à 10h, rendez-vous au centre commercial de l'Adézière

Deux réunions publiques

En complément des visites de quartier, deux soirées sont organisées à l'Hôtel de Ville, à 19h :

- Mardi 21 mai pour les quartiers Adézière, Bosquets, Domaine de l'Étang, Ternière, Centre-ville, Coteaux Mayenne, Ardenne et le Pré.
- Mercredi 22 mai pour le parc de la Haye, Les Pépinières, le Val d'or, le Bois-du-Roy et Plateau de la Mayenne

PROXIMITÉ

Journée citoyenne : attentifs ensemble à l'environnement

Le dimanche 28 avril, Avrillé organise sa 3^e Journée citoyenne. L'occasion de participer à des chantiers ensemble, mais aussi de se former pour prendre soin de son environnement tout au long de l'année.

C'est un moment de rencontre, d'apprentissage, mais aussi un symbole fort : lors des deux premières journées citoyennes, les Avrillais qui ont pris part aux chantiers proposés par la Ville ont passé quelques heures à rénover du mobilier urbain ou à entretenir la ceinture verte, sous la houlette du médiateur social et des agents des services techniques.

Cette année, l'opération est renouvelée pour que chacun puisse pleinement prendre part à la vie et l'entretien de son environnement. Tous les habitants sont d'ailleurs appelés à proposer leurs idées de chantier pour le dimanche matin. Toujours dans le but d'accompagner des citoyens aux gestes éco-responsables, la Ville mettra en place, le dimanche après-midi, une série d'ateliers pour se former à la confection de produits ménagers, s'initier aux démarches zéro-déchets ou encore découvrir les cosmétiques bio.

Cet après-midi sera également l'occasion d'échanger des savoirs sur les démarches de développement durable au quotidien : chacun est libre de venir partager ses connaissances et ses compétences en la matière, du jardinier au cuisinier et du bricoleur à l'adepte du vélo. Si vous souhaitez proposer

un atelier, prenez contact avec la Direction Cohésion sociale au 02 41 37 41 21.

Dimanche 28 avril
Pour connaître les lieux et horaires des chantiers > www.ville-avrille.fr

Partager ses connaissances



La Journée citoyenne est aussi un moment de rencontre et de partage entre habitants.



« En mettant cette journée sous le thème d'une citoyenneté éco-responsable, la Ville vient rappeler à tous les habitants qu'il peuvent prendre leur part, chaque jour, dans l'élaboration d'un cadre de vie sain et agréable. Cette journée est également l'occasion de se retrouver ou de se rencontrer autour de ces thématiques, soit sur un chantier commun, soit en échangeant ses connaissances ».

Alix Crézé, Conseillère déléguée à la vie dans les quartiers

L'appel à idées est lancé

Vous souhaitez proposer un chantier ? Pour le 28 avril au matin, chacun peut contacter la mairie pour faire part de son idée. Ces propositions ne doivent pas exiger de compétences techniques particulières ni de risque pour ceux qui effectueront les travaux.

Pour l'après-midi, c'est un appel aux connaissances, aux gestes écoresponsables et à l'animation d'ateliers qui est lancé. Des idées ?

s.priou@ville-avrille.fr - 02 41 34 41 19

CADRE DE VIE

Les arbres poussent à Avrillé

La Ville évolue et c'est tout naturellement que de nouveaux arbres viendront embellir les rues, avec une prise en compte effective de leur croissance.



De nouvelles essences font leur apparition dans la Ville.

Une fois adultes, ils feront 5 à 6 mètres. La cinquantaine d'arbres qui seront plantés d'ici l'automne ne devrait donc pas poser de problème de taille ni gêner leurs riverains. Si les essences ont été choisies pour leur apport esthétique, une attention a également été portée sur leur système racinaire de sorte à réduire tout risque pour les réseaux d'électricité ou de gaz enfouis. Ces arbres de fer, arbres caramel, érables du père David ou ces *cornus capitata* sont rarement présents en milieu urbain. Leur arrivée va donc donner de nouvelles couleurs aux rues avrillaises.

Pour eux comme pour l'ensemble des arbres (4 650 hors ceinture verte) qui jalonnent le territoire, les tailles seront valorisées. Chaque année, 500 tonnes de bois sont coupées par les agents de la Ville et transformées par une société qui en extraira la valorisation énergétique.

VÉGÉTAL

Laisser une place aux plantes

Après dix-huit mois de croissance, les végétaux plantés dans le cimetière du centre-ville ont atteint leur taille adulte. A l'automne 2017, c'est 40% de la surface de ce cimetière qui a été travaillé par les agents de la Ville pour devenir un espace sans produit phytosanitaire.

Des semis d'enherbement spontané ont été faits et ne nécessitent que trois passages de micro-tondeuse par an, et un mélange de 7 plantes vivaces ornementales a été planté dans les endroits les moins accessibles. Afin d'expliquer ce changement de pratique

aux familles et proches des défunts, les services de la Ville se sont installés plusieurs fois sur un stand dans le cimetière. Ces moments d'échange ont également été l'occasion de répondre aux questions sur l'entretien des concessions.

Lutter naturellement contre les nuisibles

Afin de juguler efficacement la prolifération des chenilles processionnaires tout en limitant son impact sur l'environnement, la Ville a installé, depuis quatre ans, 150 dispositifs de piégeage qui emprisonnent les insectes quand ils descendent de l'arbre où ils ont été pondus. Il est essentiel de ne pas toucher les pièges. Ces chenilles particulièrement urticantes prolifèrent en ce moment, à la toute fin de l'hiver.



MÉDECINE

Un nouvel outil pour la santé de tous

Afin de préserver une offre de soins de qualité dans une Ville en constante croissance démographique, les élus ont initié l'implantation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire.



Une cinquantaine de professionnels se regrouperont au sein de la nouvelle structure

Les municipalités sont de plus en plus appelées à garantir aux citoyens un environnement de vie favorable à la santé. Aussi, depuis plusieurs années, la Ville d'Avrillé intègre dans ses différentes politiques, les enjeux de santé publique à l'instar des opérations d'aménagement du territoire (urbanisme raisonné, valorisation des espaces verts et promotion des déplacements doux), des actions auprès des publics considérés comme fragiles, ou encore de la promotion des activités physiques et sportives. Dans un contexte de crise démographique médicale généralisée et considérant l'avancée en âge des populations, la Ville d'Avrillé a engagé une réflexion sur la santé publique sur son territoire, particulièrement l'accès à la prévention et aux soins. Pour ce faire, plusieurs rencontres ont été organisées avec les professionnels de santé et responsables des différents organismes et associations médicaux. Ensemble, ils ont décidé de la création d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP) et multi-site qui regroupera pas moins d'une cinquantaine de praticiens. Ce nouvel équipement permettra également d'absorber les besoins des 4 000 habitants

qu'Avrillé s'apprête à accueillir d'ici 2030. Aujourd'hui, près de 70 professionnels de santé œuvrent déjà sur le territoire.

Ce projet de MSP s'inscrit clairement dans les orientations de la stratégie nationale de santé 2018-2022 et s'attachera à répondre aux objectifs du contrat local de santé d'Angers Loire Métropole (en cours d'élaboration). En d'autres termes, il s'agira d'assurer la coordination entre les différentes étapes du parcours de santé (généralistes, spécialistes, infirmiers, pharmaciens, etc.), faciliter l'accès aux soins et désengorger les services du CHU voisin, renforcer le réseau de professionnels sur le territoire et améliorer leurs conditions d'exercice en leur fournissant un nouvel outil de travail (et donc favoriser leur capacité à innover dans leur pratique).

Ce projet est pensé parmi les éléments du futur quartier Cœur de Ville, dont la mutation est engagée depuis plusieurs années.

La Ville d'Avrillé, en partenariat avec l'association pluridisciplinaire de santé d'Avrillé, entend faire de cette MSP un projet ambitieux pour le territoire.

Logement : 4 constructions débutent

De nouvelles constructions ont débuté cet hiver sur le territoire : Angers Loire Habitat a entrepris la construction d'un espace commercial et de six logements avenue de la Petite Garde, et deux résidences, Simone Veil (23 appartements) et Victoria (16 logements) sur l'avenue Simone Veil.

Un peu plus loin, Réalités a commencé les travaux d'Alba, un ensemble de T2 et T3 qui devrait être achevé fin 2020. Eiffage, quant à lui, a engagé la construction de la résidence Magnolia du nom de l'arbre éponyme situé à proximité, dans le Centre-ville - Acacias.

Plusieurs chantiers de déconstruction

Après avoir acquis au fur et à mesure des opportunités plusieurs propriétés, essentiellement situées le long de l'avenue Pierre Mendès France, en vue de la constitution à venir d'îlots d'habitat, la Ville engage la déconstruction de certaines d'entre-elles pour assurer la sécurité des lieux et contribuer à l'amélioration du cadre environnant.

Deux autres bâtiments sont également concernés par une opération de déconstruction : l'ancien "Espace Jeunesse" devenu non conforme aux normes de sécurité, et la ferme de la Chesnaie qui, dès la mise en service de l'Espace Jean Guichard, fera place aux aménagements extérieurs et stationnements de cet équipement.

Ces chantiers vont s'étendre jusqu'à fin du premier semestre 2019.

DÉMOCRATIE

Européennes : un fonctionnement national et un changement local

Les prochaines élections européennes se déroulent le dimanche 26 mai. Ce scrutin ne comporte qu'un tour. À Avrillé, il sera marqué par la mise en service d'un 13^e bureau de vote.



La France élira cette année 79 députés européens, soit cinq de plus qu'aux élections de 2014 (la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne entraînant une recomposition du Parlement). Les conditions pour participer au suffrage sont les mêmes que pour toute élection et les citoyens européens vivant sur le territoire peuvent

également participer à l'élection des représentants français. En France, il a été choisi de constituer une circonscription électorale unique sur l'ensemble du territoire, ce qui met ainsi fin au découpage en 8 circonscriptions interrégionales. Concrètement, les électeurs vont devoir voter pour une liste nationale de 79 candidats, parmi toutes celles présentées.

Les candidats, quel que soit leur Etat-Membre, sont élus selon les règles de la représentation proportionnelle, au scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

À Avrillé il y a cinq ans, la participation dépassait la moyenne nationale de 8 points avec 50,31%. Cette année, un 13^e bureau de vote sera ouvert chemin de la Salette, notamment pour les électeurs du Pré et du quartier Ardenne. Pour les électeurs du parc de la Haye, le bureau situé à la Chesnaie sera déplacé dans l'espace Jean Guichard. Pour ce scrutin, la nouvelle réglementation permet désormais de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars. Les cartes d'électeurs devraient arriver dans les boîtes aux lettres courant avril.

MÉMOIRE

L'ONACVG expose la mémoire de la guerre en Indochine

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) propose, du 6 au 17 mai à l'Hôtel de Ville, une exposition retraçant les événements et affrontements de la Guerre d'Indochine (1946-1954), durant laquelle la France a perdu plus de 100 000 hommes. Cette exposition relate l'histoire du conflit et présente le contexte de la présence française dans cette partie du monde. Dans le cadre du 65^{ème} anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu, l'ONACVG organisera, mardi 7 mai, une cérémonie en hommage aux soldats morts durant ce conflit, devant la stèle du parc Verdun.



Le parc Verdun abrite une stèle en hommage aux soldats tombés en Indochine.

Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, « Avrillé Mag » ouvre dans chacune de ses éditions un espace d'expression aux différents groupes politiques qui composent le Conseil municipal.

MAJORITÉ

L'engagement de tous

Les actions mises en place par la municipalité en faveur de l'expansion des usages numériques ont récemment été récompensées avec le label « Villes et territoires connectés ». La Ville s'est attachée à adapter l'accessibilité de ses services aux usagers en prenant en compte notamment les contraintes d'horaires qu'ils pouvaient rencontrer. A ce titre, l'Espace citoyens a été conçu de sorte à permettre aux Avrillais d'effectuer bon nombre de leurs démarches à distance. L'avantage de cette dématérialisation des procédures est multiple. La liberté d'accès aux services d'une part : l'utilisateur choisit le moment de sa connexion aux services souhaités. Une contribution au développement durable avec l'absence d'un trajet à réaliser pour se rendre en mairie d'autre part.

De manière générale, toutes les collectivités sont appelées à se moderniser et la société dans sa globalité se transforme avec la « révolution numérique ». Notre capacité à communiquer et à échanger s'est accélérée. Elle s'est affranchie des frontières géographiques et temporelles. En quelques clics, quelle que soit l'heure de la journée, vous pouvez effectuer des achats à l'autre bout du monde.

Paradoxalement, on constate que les gens communiquent moins entre eux. Dans les transports en commun, chacun a les yeux rivés sur son smartphone. Sur un même palier, parfois, on ne s'adresse pas la parole. Ces comportements doivent nous interroger. A Avrillé, il y a quelques semaines, une personne a été découverte sans vie à son domicile. Elle était décédée depuis plusieurs mois. Si la municipalité a un rôle à jouer dans la lutte contre l'isolement, cette dernière doit être l'affaire de tous. La Ville d'Avrillé au travers de son centre communal d'action sociale (CCAS) s'efforce de mettre en oeuvre des actions pour faciliter les rencontres toutes générations confondues, y compris dans les quartiers. Nous créerons prochainement un nouveau jardin partagé qui viendra s'ajouter aux trois autres existants. Notre objectif est d'encourager les échanges, mais l'engagement des citoyens, des habitants, des voisins, est essentiel.

MINORITÉ

Devise

Sur la façade de notre hôtel de ville, avez-vous cherché, en vain comme nous, la devise de la République française ? Là où elle est inscrite, elle permet de rappeler les valeurs fondamentales de notre Constitution reprenant la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 : « *Article Premier. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.* ». Il est aussi important de souligner les obligations de respect et de solidarité inscrite dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.

Afficher "Liberté, égalité, fraternité" serait bien, en vivre mieux encore. Les crises dans notre démocratie montrent les limites du système. Parce qu'elle a été élue, une personne peut-elle, seule, prendre certaines mesures qui n'étaient pas indiquées dans son programme ? Le pouvoir peut-il s'exercer sans écoute, ni débat contradictoire ? **La concertation ne peut se résumer à recevoir certains en tête à tête.** Nous avons regretté fortement plusieurs positions du maire d'Avrillé, arrêtées sans tenir suffisamment compte des besoins, des attentes des habitants. De fait, elles ont surtout été décidées pour des raisons financières.

Informé ne suffit plus : pour rendre la démocratie locale plus vivante, on doit aussi définir des priorités, confronter des projets, déterminer les plus pertinents et aboutir à un programme d'actions avec le suivi de leur mise en oeuvre. Ces conditions sont rendues possibles par la mise en place de commissions extra-municipales ouvertes à tous, fonctionnant plusieurs fois par an. Nous renouvelons notre demande d'une étude pour améliorer les conditions des pratiques sportives, quitte à envisager des extensions de salles existantes.

Dans le cas de réalisations plus modestes, certaines collectivités proposent un budget participatif à disposition des habitants avec choix définitifs par un scrutin.

Notre cité attend toujours un réel rajeunissement. Les cérémonies des vœux dans d'autres villes sont l'occasion d'inviter de nombreux concitoyens de tous âges et l'on voit le premier magistrat entouré d'enfants, de jeunes gens. Ce fut loin d'être le cas à Avrillé.

MARS

Du vendredi 1^{er} au mercredi 20 mars

Salon de la peinture à l'eau

Centre Brassens
Entrée libre

Vendredi 1^{er} mars

Ulysse 21 par Les Ongles Noirs

Mythologie moderne
20h30, centre Brassens

Mardi 5 mars

Atelier d'écriture

Avec l'association Sur le bout de la langue
18h30, médiathèque
06 64 84 53 09

Mercredi 6 mars

Le bal des petites bêtes par Jac Livenais

Dès 4 ans
15h30, centre Brassens

Raconte-moi une histoire

15h30, médiathèque

Grand débat national

20h, salle Victor Hugo

Judi 7 mars

Club jeunes lecteurs

17h30, médiathèque

Vendredi 8 mars

Argent, pudeurs et décadences par la Cie A/AA

Dès 12 ans
20h30, centre Brassens

Samedi 9 mars

Visite de quartier, Parc de la Haye, Pépinières et Val d'or

10h, centre commercial du Val d'or

Match de Pré-nationale Tennis de table

Avrillé 1 contre Le Mans 2
17h, complexe Auguste Delaune
Entrée gratuite

Lundi 11 mars

Animation seniors, déjeuner pot-au-feu

Avec Anjou soins services accompagnement
Salle du Chêne Fournier
Sur réservation
06 46 21 34 52

Troisième tournoi caritatif du Club de bridge d'Avrillé au profit du Secours Catholique,

à partir de 14h, salle Victor Hugo,
Tarif : 5 € Inscription au
02 41 34 53 93

Vendredi 15 mars

Jonglage percutant par les Frères Colle

Dès 4 ans
20h30, centre Brassens

Samedi 16 mars

Repair café

De 9h30 à 12h30,
salle Victor Hugo

Election de Miss Maine-et-Loire

Organisée par le Comité des fêtes d'Avrillé
20h, espace Longuenée

Dimanche 17 mars

Brevets et randos

Organisés par l'ASA
Cyclotourisme
Sur inscription
www.asacyclo-avrille.fr
06 78 37 73 60

Mercredi 19 mars

Club des lecteurs adultes

18h30, médiathèque

Du jeudi 21 mars au vendredi 12 avril

Exposition de Geneviève Pons-Vatel, lauréate du Salon des Talents avrillais 2018

Centre Brassens
Entrée libre

Vendredi 22 mars

Concert jazz de The Fats Boys

Avec Jazz pour tous
20h30, centre Brassens

Samedi 23 mars

Visite de quartier, Les Coteaux de la Mayenne et Le Pré

10h, devant l'école Saint-Exupéry

Portes ouvertes du Relais assistantes maternelles

de 10h à 12h, 26 bis impasse de l'Adézière

Visite de quartier, Ardenne

11h30, 11-13 avenue Pierre Poivre

Samedi sports et loisirs de 14h à 17h, Bois du Roy

Tremplin musical
Centre Brassens
Infos www.brassens.ville-avrille.fr

Mardi 26 mars

Atelier d'écriture

Avec l'association Sur le bout de la langue
14h30, médiathèque
06 64 84 53 09

Judi 28 mars

Réunion publique sur les finances communales

19h, en mairie

Vendredi 29 mars

Rien à dire par Leandre

Dès 6 ans
20h30, centre Brassens

Samedi 30 mars

Festival de la création universitaire

Centre Brassens

Visite de quartier, Ternière et Centre-ville
10h, Hôtel de Ville

Visite de quartier, Le Bois du Roy

10h, centre commercial du Bois du Roy

Visite de quartier, Plateau de la Mayenne
11h30, devant l'école de l'Aérodrome

Samedi 30 mars

Spectacle de théâtre "Le clown Zag" avec la compagnie Flaskashow
Organisé par l'association de parents d'élèves Le Petit Prince
17h30, salle Victor Hugo
4 € (gratuit pour les - de 2 ans)



TENNIS DE TABLE AVRILLÉ

CHAMPIONNAT PRÉ-NATIONALE
Le samedi à 17h

19 janvier // contre Nantes St Médard 3
9 mars // contre Le Mans 2
6 avril // contre La Roche Vendée 1
11 mai // contre St Sébastien 2

Complexe Auguste Delaune
Entrée gratuite

© ASA Tennis de table

Réservations
au 06 64 09 46 79
ou 06 18 73 35 12

AVRIL

Mardi 2 avril

Atelier d'écriture

Avec l'association Sur le bout de la langue
18h30, médiathèque
06 64 84 53 09

Mercredi 3 avril

Raconte-moi une histoire

15h30, médiathèque

Rencontre auteur avec Cathy Ytak

16h, Médiathèque

Judi 4 avril

Animation seniors, concours de belote avec l'UTRA

13h30, salle du Chêne Fournier. Sur réservation
02 41 33 97 23

Judi 4 avril

Club jeunes lecteurs

17h30, médiathèque

Animation seniors, soirée crêpes

18h30, résidence Les Rosiers. Sur réservation
02 41 34 44 38

Vendredi 5 avril

Encore une heure si courte par le Théâtre de mouvement

Dès 6 ans
20h30, centre Brassens

Samedi 6 avril

Repair café

de 9h30 à 12h30, salle Victor Hugo

Match de Pré-national Tennis de table

Avrillé 1 contre La Roche Vendée 1
17h, complexe Auguste Delaune
Entrée gratuite

Mardi 9 avril

Animation seniors, déjeuner-spectacle et après-midi dansant avec l'UTRA

Déneze-sous-Doué
Sur réservation
02 41 33 97 23



Le Relais des assistantes maternelles (RAM) ouvre ses portes samedi 23 mars de 10h à 12h, 26 bis impasse de l'Adézière.



© Nicolas Poisson

La troupe de théâtre La Rallonge investit Brassens le 30 mars dans le cadre du Festival de la création universitaire

Dans le cadre du championnat pré-national, l'ASA Tennis de table rencontre Le Mans 2 le samedi 9 mars et La Roche Vendée 1 le samedi 6 avril à 17h, complexe Delaune.

Mercredi 10 avril
Atelier pâtisserie en famille
de 14h à 18h, salle du Chêne Fournier

Du lundi 15 au vendredi 19 avril
Animation seniors, voyage aux Pays-Bas avec l'UTRA
Sur réservation
02 41 33 97 23

Samedi 20 avril
Samedi sports et loisirs
de 14h à 17h, plateau Mayenne

Mardi 23 avril
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le bout de la langue
14h30, médiathèque
06 64 84 53 09

Mercredi 24 avril
Raconte-moi une histoire
15h30, médiathèque

Judi 25 avril
Animations seniors, repas à thème
12h, résidence Les Rosiers

Sur réservation
02 41 34 44 38

Conseil municipal
19h, mairie

Vendredi 26 avril
Les lauriers roses sont fanés par le Théâtre du Rif
Dès 12 ans
20h30, centre Brassens

Du vendredi 26 avril au samedi 18 mai
Salon des talents avrillais
Centre Brassens

Samedi 27 avril
Visite de quartier, Domaine de l'Etang et les Bosquets
10h, maison de quartier de l'Adézière

Samedi 27 avril
Visite de quartier, Adézière
10h, centre commercial de l'Adézière

Concert baroque du Palais des songes
Avec Anacréon
21h, église Saint-Gilles

Dimanche 28 avril
Journée citoyenne

Lundi 29 avril
Conférence
20h, centre Brassens

MAI

Judi 2 mai
Don du sang
de 16h à 19h30, salle Victor Hugo

Vendredi 3 mai
Oh la belle vie ! par Cinq de cœur
Dès 12 ans
20h30, centre Brassens

Samedi 4 mai
Les Parcours du Cœur sur le thème de l'insuffisance cardiaque
Animations et conférence de 14h à 18h, salle Victor Hugo

Dimanche 5 mai
O'grand air
de 10h à 18h, parc Brassens
Entrée libre

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ (sous réserve de modifications)

Retrouvez les animateurs de proximité les mardis et jeudis de 17h à 18h30 et les mercredis de 15h à 18h30, ils sont alternativement au parc Verdun, au Plateau de la Mayenne, place du Bois du Roy ou salle Jean Monnet en cas de mauvais temps.

Renseignements : 06 21 53 03 53.

Mardi 7 mai
65^e anniversaire de la bataille de Diên-Biên-Phu
Monument aux Morts

Mercredi 8 mai
Commémoration
Monument aux Morts

Informations, réservations et billetterie de la saison culturelle sur brassens.ville-avrille.fr ou au 02 41 31 11 30.

Le prochain numéro d'Avrillé Mag paraîtra le lundi 6 mai. Vous pouvez nous contacter au 02 41 37 41 47 ou sur www.avrille.fr.

Retrouvez les grands rendez-vous avrillais dans l'agenda du site Internet de la Ville, sur www.avrille.fr (sur la page d'accueil, cliquez sur « Tous les événements »)



Vendredi 18 janvier

Gondhawa s'est produit sur la scène de Brassens...

Au printemps dernier, le trio avait remporté le Tremplin musical organisé par la Ville et il avait joué sur la grande scène du Festival O'grand air.



Samedi 2 février

Trois troupes de comédiens amateurs se succèdent sur les planches pour le festival de théâtre amateur organisé par la Ville, Tram 303 et la MJC.



Mardi 12 février

Sports by night

Dans l'obscurité de la salle Tabarly, de nombreux jeunes avrillais et des familles au grand complet ont pu s'initier aux sports dans la plus grande obscurité, en suivant les marquages fluorescents.



Mercredi 13 février

Sports vacances

Deux fois championne du Monde, cinq fois championne de France de boxe, Rim Ridane est venue faire une démonstration de son art aux participants de Sports vacances.

FESTIVAL O' GRAND AIR

4 - 5 MAI 2019

Parc Brassens

- BAL DE LA PISTE À DANSOIRE
- MARCHÉ AUX FLEURS
- FERME PÉDAGOGIQUE
ET ANIMATIONS FAMILLES

INFOS

02 41 69 24 46
www.avrille.fr

   #Ograndair


angers loire
métropole
communauté urbaine

Avrillé
Ville-Parc

Vos rendez-vous



à partir du
Samedi
9
mars

Visites de quartiers

à partir de 10h
le samedi matin

02 41 37 41 00



Samedi
23
mars

Tremplin musical

à partir de 14h
Centre Brassens

02 41 31 11 30



du
Vendredi
26
avril

au
Samedi
18
mai

Salon des talents avrillais

Centre Brassens

02 41 31 11 30



Dimanche
28
avril

Journée citoyenne

de 9h à 17h

02 41 37 41 21

